



## Compte rendu de l'assemblée générale du 26 avril 2010

Le vingt et six avril deux mille dix à 20 heures 30, les membres de l'association, se sont réunis à la salle de la grande terre sur convocation du conseil d'administration en date du 25 mars

L'assemblée est présidée par M. J. REVY en sa qualité de président. Le secrétariat est assuré par M. B. BONTEMPS.

Le président constate que 31 des membres sur 46 sont présents ou représentés ;

Le Président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Puis, le président rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

- Rapport d'activité de l'année 2009
- lecture et approbation du rapport financier relatif aux comptes de l'exercice ... ;
- quitus au trésorier ;
- approbation du budget pour l'exercice 2010. ;
- Modification de nos statuts
- élection de du bureau
- questions diverses.

### Rapport d'activité **de l'année 2009**

#### **Manifestations organisées par l'association**

Visite du centre de Cadarache (16 décembre)

Formation dans les écoles (26 novembre)

Café citoyen sur la rénovation thermique (13 octobre)

Participation à la journée des association (6 septembre)

Rencontre avec nos adhérents (29 août)

Réunion publique sur les AMAP (18 juin)

Café citoyen sur les services publics (3 juin)

Réunion sur la rénovation thermique des maisons individuelles (16 mars)

#### **Études réalisées par l'association**

Diagnostic des pistes cyclables de la commune (en collaboration avec le CIQ)

Diagnostic des arrêts de bus (15 février)

#### **Participation aux groupes de travail**

Participation au Grenelle de Venelles (29 novembre)  
Réunion préparatoire du 13 novembre  
Participation à l'opération nettoyyons ensemble (27 septembre)

#### **Commission sur les transports**

Réunion du 29 octobre  
Réunion du 21 septembre  
Réunion du 7 mai  
Réunion du 11 mars

#### **Commission sur les déplacements doux**

Réunion du 16 février

#### **Commission sur l'éco quartier des Michelons**

Réunion du 14 décembre  
Réunion du 26 octobre  
Réunion du 28 septembre  
Réunion du 23 mars  
Réunion du 18 février  
Réunion du 29 janvier

#### **Régie des eaux**

Réunion du 12 octobre  
Réunion du 16 juillet  
Réunion du 9 février

Après discussion, le rapport d'activité de l'année 2009 est approuvé à l'unanimité.

#### **Rapport financier de l'année 2009**

<b>Budget 2009</b>			
<b>Report 2008</b>		<b>Débit</b>	
Report	307,07 €	Assurance	36,55 €
Cotisations	460,00 €	Frais de réunion	252,70 €
Vente T Shirts	129,20 €	Achat T Shirts	207,42 €
		Cotisations	75,00 €
<b>Total recettes</b>	<b>896,27 €</b>	<b>Total dépenses</b>	<b>571,67 €</b>
		<b>Solde au 31/12/09</b>	<b>324,60 €</b>

Après discussion, le rapport financier de l'année 2009 est approuvé à l'unanimité.

#### **Élection des membres du bureau**

C. PONTIER quitte le bureau, elle est remplacée par Denis RUIZ

Voici la nouvelle composition du bureau :

- J. REVY : Président
  - B. BONTEMPS : Secrétaire
  - M. ARMAND : Trésorier
- Membres du bureau :
- J. PITOY St DIDIER
  - P. FERRANTE

- D. DAIX
- P. MICHAILLE
- P. POITRASSON
- D. RUIZ

**Le nouveau bureau est adopté à l'unanimité**

## **Les objectifs pour l'année 2010**

### ➤ **Axe n°1 : Améliorer les relations avec la municipalité**

Nous sommes une association venelloise, notre objectif est de travailler sur la commune en collaboration avec la municipalité. Actuellement les relations ne sont pas confiantes et nous allons nous efforcer de les améliorer.

### ➤ **Axe n°2 : Mettre en place le DD dans l'association**

Nous devons être exemplaires dans ce domaine, nous apporterons notamment une attention particulière à écouter nos adhérents et les impliquer dans nos différentes actions.

### ➤ **Axe n°3 : Plus de collaboration avec les autres associations venelloises**

Il existe à Venelles, quatre associations travaillant dans le même champs. Tout en préservant la personnalité de chacune, il serait souhaitable de mieux coordonner nos actions, et de collaborer plus étroitement.

### ➤ **Axe n°4 : Donner plus de visibilité à l'association**

Une émission sur TV7 Provence, articles dans la Provence, et dans Venelles Mag, procéder à une distribution de tracts, organiser un rassemblement citoyen comme l'an dernier.

**Après discussion, les objectifs pour l'année 2010 sont approuvés à l'unanimité.**

## **Rapport financier prévisionnel pour l'année 2010**

<b>Crédit</b>	<b>Débit</b>
Cotisations : 500,00 €	Assurance : 40,00 €
	Frais réunions : 300,00 €
	Cotisations : 100,00 €
<b>Total recettes : 500,00 €</b>	<b>Total dépenses : 440,00 €</b>
	<b>Solde : 60,00 €</b>

**Après discussion, le rapport financier prévisionnel pour l'année 2010 est approuvé à l'unanimité.**

## **Amendement de nos statuts**

**Après discussion, les amendements à nos statuts sont adoptés sous réserve de non hypothèque de la demande d'agrément. . [Voir le détail.](#)**

## **Discussion avec nos membres**

### **Faut-il demander des subventions à la commune ?**

*Pour certains, les associations, qui participent à l'animation de la vie publique ont droit à une aide de la municipalité. Cet argent leur permettrait notamment de développer leur communication en restant indépendant du pouvoir politique.*

*Pour d'autres, l'indépendance des associations sera mieux garantie par l'absence de demande de subvention.*

*Pour d'autres enfin, une demande de subvention peut être envisagée dans le cadre d'un projet précis.*

### **Faut-il obtenir un article dans Venelles Mag ?**

*Ce serait une reconnaissance visible mais la Municipalité usera d'un droit de réponse.*

### **Un sujet de réflexion : l'avenir de notre ville**

*Notre commune connaît actuellement une évolution sociologique majeure avec un turn over important (10 % de la population change chaque année, elle vieillit, dans les 15 prochaines années nous accueillerons plusieurs milliers habitants supplémentaires), la population vieillit et plus de la moitié des nouveaux arrivants sont des cadres. L'association doit s'adapter et anticiper cette évolution en essayant de mettre en place des actions pérennes (des habitudes de travail, des manières de faire etc.)*

### **Sur les actions de l'association**

*Pour certains, les actions de l'association ne sont pas très lisibles, et donnent une impression d'éparpillement et de dispersion, l'association devrait se concentrer sur quelques projets précis, avancer pas à pas, enfoncer les clous, ne pas se battre sur tous les fronts à la fois. Pour d'autres, au contraire, ce foisonnement permet de rassembler plus de personnes qui n'ont pas forcément le même centre d'intérêt.*

*L'association doit montrer l'exemple de la gouvernance en faisant participer ses membres, évaluer ses résultats, informer sur ses actions.*

*L'association est récente elle doit encore évoluer pour trouver son bon positionnement, son équilibre.*

*Est souhaité un plan d'action pour planifier le travail de l'association.*

### **Sur la communication**

*Il a été souligné la difficulté de communiquer avec la population.*

*On retrouve en général toujours le même noyau de sympathisants. La communication demande beaucoup de temps, de moyens et d'énergie c'est un travail permanent.*

*Le site web ne suffit pas pour se faire connaître localement, il faut trouver d'autres moyens. Chaque adhérent peut en amener un autre, on doublerait ainsi l'effectif.*

*L'association ne doit pas avoir peur de s'affirmer face à la municipalité, elle est porteur de valeurs et d'idées qu'elle doit savoir défendre.*

### **Pourquoi quatre associations à Venelles ?**

*Dans notre commune, quatre associations travaillent sur des thèmes similaires, un regroupement ou au moins une meilleure coordination seraient souhaitables.*

*Leur regroupement ne semble pas souhaitable, mais elles devraient collaborer. Des réunions de coordination devraient être réalisées périodiquement (autour de thèmes précis).*

*La dernière rencontre avec les associations organisée par l'opposition avait été très appréciée par le milieu associatif.*

*Les associations pourraient élaborer un plan stratégique d'évolution de la commune pour les 15 prochaines années, et à partir de ce plan, se répartir des thèmes d'action.*

La réunion se termine à 22 heures.